



PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de VERZY

du mardi 26 septembre 2023

Le mardi 26 septembre 2023 à 18h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Verzy, présidé par Monsieur le Maire Christophe Corbeaux

Présents : Corbeaux Christophe, Simon Béatrice, Callens Franck, Barbier Mathis, Dappoigny Jean-François, Maiziere Gilles, Fougerouse Dominique Gueugnon Sébastien
Ingrid Lepreux

Absents excusés : Burlot Astrid, Rochet Virginie, Jacquet Anne Laure

Absent : Terver Christophe

Secrétaire de séance : Callens Franck.

Monsieur le Maire, Christophe Corbeaux, rappelle les questions abordées lors de la session précédente du 18 juillet 2023. La feuille de clôture de la réunion précédente est signée par tous les membres du conseil municipal présents à ladite réunion.

Christophe Corbeaux développe ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Monuments aux morts-Inscriptions-Travaux de réfection-Demande de subventions

Les victimes civiles reconnues « Morts pour la France » seront ajoutées sur le Monument aux Morts conformément à la loi

Une remise en état de celui-ci sera effectuée par la même occasion et des demandes de subventions seront faites.

Correspondant incendie et secours

Monsieur Dominique Fougerouse a été désigné à ce poste.

Vote du rapport de la CLECT

Le conseil vote son accord sur le rapport de la CLECT. (Part de la commune versée au Grand Reims)

187 274€ pour cette année

Vente de l'ancienne école maternelle

Monsieur Callens annonce que de nombreuses visites ont été effectuées pour l'achat de l'ancienne école maternelle, mais une seule offre réaliste a été faite à ce jour et présente la dernière offre de Monsieur Mignani pour la SARL SWAT qui propose une option d'achat pour une valeur de 210 000€. Offre valable jusqu'au 15 octobre 2023

Monsieur Corbeaux annonce qu'il a contacté Monsieur Fransoret Julien et attend sa proposition d'achat.

Le conseil est favorable à la proposition de la SARL SWAT mais demande d'attendre celle de Mr Fransoret, une réponse sera prise le 12 octobre 2023.

Passage à la M57 au 1^{er} janvier 2024

Le passage à la M57 (nouvelle nomenclature comptable) est obligatoire au 1er janvier 2024

La Commune de Verzy optera pour la M57 abrégée

Bornage échange Commune de Verzy MICHEL Frédéric et AUBOYER-TREUILLE Françoise

Le conseil accepte le nouveau bornage entre les différentes parties. Les frais afférents à ce bornage seront à la charge des demandeurs.

Courriers

Recherche de local professionnel de Madame Solène Étienne.

Mr le Maire donne lecture du courrier de Madame Étienne sur sa demande de local professionnel. Le conseil demande des informations complémentaires sur son projet

Questions diverses :

Mr Barbier Mathis demande :

- où en sont les travaux de la salle des fêtes ?

Ceux-ci ont repris après la pose estivale, et l'échafaudage a été installé dans la montée des escaliers pour les différents corps de métiers intervenants.

- Les travaux de voirie concernant la sécurité et le stationnement sont prévus à quelle date ?

Ils doivent commencer début novembre. Les rues de Louvois, Ernest Graingault, route de Beaumont sont principalement concernées.

- Le voyage prévu le 14 Octobre est-il complet ?

Mr Callens informe qu'une vingtaine de places ont été réservées et que les retardataires peuvent se présenter le jour même au bus dans la limite des places disponibles. (Les personnes ayant réservé seront bien entendu prioritaires).

- Interventions de Mr Callens

- Il donne lecture de la lettre de Madame Cardot présidente de l'association « Les Vrais Faux ». Celle-ci demande l'aide de la commune et du Comité des fêtes afin d'organiser une prochaine fête de la musique. Cette demande est acceptée, et une réunion sera faite entre les différentes parties.

- Il donne lecture d'un message de Monsieur Mathiotte Romain président de l'APE concernant le stockage de 2-3 stands. Cette demande a été réglée le matin même par Monsieur le Maire.

- Il demande l'autorisation d'acheter des plantes à bulbe pour garnir les différentes jardinières et les massifs face à la mairie et face l'église et de revoir le fleurissement de ces endroits sans oublier le talus de la croix de mission. Ces demandes sont acceptées.

La séance est clôturée à 20h05.

Le Maire

CORBEAUX Christophe



L'Adjoint, Secrétaire de séance

CALLENS Franck